

Zeitschrift:	Schweizerische Gesellschaft für Wirtschafts- und Sozialgeschichte = Société Suisse d'Histoire Economique et Sociale
Herausgeber:	Schweizerische Gesellschaft für Wirtschafts- und Sozialgeschichte
Band:	8 (1990)
Artikel:	Les relations économiques et commerciales entre la Suisse et le Japon des origines à la Première Guerre mondiale
Autor:	Jequier, François
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-871729

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les relations économiques et commerciales entre la Suisse et le Japon des origines à la Première Guerre mondiale

1. Introduction

L'économie suisse vit de ses exportations depuis des siècles; son commerce extérieur a, de tout temps, été caractérisé par son fort taux d'exportation, une nette prédominance des articles manufacturés (qui représentaient 78,4% des exportations suisses en 1913)¹ et, enfin, par une belle dispersion géographique. Le textile, l'horlogerie, les machines et, à la fin du XIXe siècle, les produits alimentaires et chimiques, forment les principaux contingents des exportations helvétiques.

Ce n'est qu'en 1885 que fut créé dans l'Administration fédérale un service chargé d'établir les statistiques du commerce extérieur, dont les premières séries datent ainsi de 1886. Avant cette date, les historiens parlent de l'ère préstatistique. Nous verrons que, pour notre sujet, les données statistiques font réellement problème. Jusqu'à la fin du siècle, la statistique officielle du commerce extérieur suisse ne retient pas le Japon comme pays importateur, c'est-à-dire que les exportations suisses destinées au Japon sont englobées dans celles qui partent vers la Chine, la Corée et d'autres contrées de l'Asie orientale.² Ce n'est donc qu'à partir de 1899 que nous disposons de chiffres précis.³ Le recours à d'autres sources se heurtent aux obstacles mentionnés par Charles Favre-Brandt, vice-

1 Paul Bairoch, Le volume des exportations de la Suisse de 1851 à 1975 in *Revue Suisse d'histoire* (R. S. H.) 1978, 1–2, p. 33.

2 Développement du commerce extérieur de la Suisse dans les années 1886 à 1912, Berne, Département fédéral des douanes s. d., p. 376–379.

3 Commerce de la Suisse avec le Japon 1899–1910, importation et exportation données en quantité et en valeur par rubrique in *Feuille Fédérale de la Confédération suisse* (abrégé dorénavant F. F.) année 1911, vol. 111, p. 1205–1206.

consul suisse à Hiego-Osaka qui écrit le 20 juin 1878: «Quant à l'importation ou l'exportation de la Suisse, il est impossible de la mentionner, car presque tous les articles sont entrés en douane d'après certaines formes imprimées, requérant seulement l'indication du lieu d'embarquement et non du pays d'où provient la marchandise, ce qui fait qu'elles nous arrivent ici, sous la rubrique d'importation de France, d'Angleterre ou de Belgique, selon les ports d'embarquement.»⁴

Ces précisions poussent l'historien à la prudence dans l'utilisation des chiffres qu'il glane dans les rapports consulaires ou autres documents cherchant à quantifier les échanges commerciaux entre la Suisse et le Japon au XIXe siècle.

2. La présence suisse en Chine et au Japon avant 1859

Les négociants suisses surent tirer profit des grandes compagnies maritimes qui dominaient les relations commerciales avec l'Asie. Présents à Bombay, Calcutta, Singapour, Batavia, ils réussirent à nouer des liens avec la Chine friande de leurs montres.⁵ La famille Bovet joua un rôle de pionnier dans les péripéties de la pénétration suisse en Chine. En 1824, Edouard Bovet, qui réparait des montres à Canton, dès 1818, pour la maison anglaise Charles Magniac, s'installa à son compte avec son frère Charles fraîchement arrivé. Le rapide développement des affaires, que le traité de Nankin de 1842 accéléra, se répercuta sur le Val-de-Travers (Jura neuchâtelois) qui se spécialisa dans ce genre de fabrication. Les montres chinoises firent la prospérité de l'horlogerie

4 Archives Fédérales Suisses (AFS) E 2400 Osaka – lettre du vice-consul Ch. Favre-Brandt au Haut-Conseil Fédéral du 20 juin 1878.

5 Georges Bonnant, «Quelques aspects du commerce d'horlogerie en Chine à la fin du XVIIIe et au cours du XIXe siècles» in *La Suisse Horlogère ...* No 17, 23 avril 1964, p. 404–408 donne les noms des horlogers et négociants établis dans les ports chinois ouverts au commerce extérieur. Georges Bonnant, «Note sur l'introduction de l'horlogerie occidentale en Extrême-orient» in *La Suisse Horlogère et revue internationale de l'horlogerie*, No 1, avril 1962, p. 33–38, l'auteur aborde les principaux pays sur la base d'une importante documentation.

neuchâteloise durant plus d'un demi siècle.⁶ Les autres centres horlogers suisses, Bienne, Saint-Imier et Sonvilier se mirent à travailler pour le marché chinois.

Les fabricants de textile empruntèrent les mêmes voies maritimes, le commerce de toiles peintes, l'approvisionnement en soie passent par les mêmes canaux de distribution.⁷ Dès les années 1840, les indienneurs suisses et les entreprises de tissage expédient leurs batiks, tissus et fils teints dans les Indes néerlandaises, au Siam et en Birmanie.⁸ Plusieurs décennies avant les premiers contacts avec le Japon, les négociants suisses sillonnaient déjà les grandes voies maritimes de l'Asie et plusieurs maisons s'étaient établies dans les principaux ports ouverts au commerce occidental. S'abritant derrière le drapeau des nations européennes déjà implantées en Asie, les Suisses furent de bons clients des grandes compagnies maritimes tant hollandaises, anglaises que françaises.

Les relations commerciales ont précédé les premiers contacts diplomatiques. Durant la longue période de politique d'isolationnisme du Japon (1639–1854), seuls les Hollandais et les Chinois étaient autorisés, et encore de manière restrictive, à poursuivre leur commerce avec les ports nippons.⁹ Certains princes japonais achetaient des montres suisses par l'intermédiaire de la VEREENIGDE OOST INDISCHE COMPANY fondée en 1602 et installée, dès 1641, sur l'île de Deshima. Alfred Chapuis ayant eu accès aux archives de la Compagnie, montre le développement des ventes de montres au Japon,

6 Alfred Chapuis, *Relations de l'horlogerie suisse avec la Chine. La montre chinoise*. Neuchâtel, Attinger, (1919), 272 p. reste l'étude la plus complète. Sur Fleurier et la montre chinoise cf. François Jequier, *Une entreprise horlogère du Val-de-Travers: Fleurier Watch Co. S. A.*, Neuchâtel, La Baconnière, 1972, p. 33–44 et bibliographie, p. 370–371.

7 Walter Bodmer, *Die Entwicklung der schweizerischen Textilwirtschaft im Rahmen der übrigen Industrien und Wirtschaftszweige*. Zurich, Verlag Berichthaus, 1960, 580 p.

8 Les étapes de cette expansion commerciale sont bien présentées par Hermann Wartmann, *Atlas über die Entwicklung von Industrie und Handel der Schweiz in dem Zeitraum vom Jahre 1770 bis 1870*, Winterthur 1873.

9 Ambassade du Japon, *Coup d'oeil sur les relations entre la Suisse et le Japon de 1586 à ce jour*, Berne, Ambassade du Japon, p 1. La date de 1586 a été retenue du fait que cette année des membres de la famille Daimio visitèrent Rome et que Rennward Cysat, chancelier à Lucerne, publia pour la première fois en Suisse un livre sur le Japon.

destinées aux classes aisées.¹⁰ Les artisans japonais s'intéressèrent très tôt aux horloges apportées d'Europe qu'ils ne se contentèrent point de copier, mais qu'ils adaptèrent à leurs besoins spéciaux d'une temporalité d'heures inégales. Le cadran de leurs montres comportait des chiffres mobiles que l'on changeait de position pour tenir compte des variations saisonnières de la longueur des heures temporelles (chaque heure étant égale à la douzième partie du jour ou de la nuit).¹¹

Le professeur Ryubi Yagamuchi a mis en évidence dans ses nombreux travaux l'ingéniosité des horlogers japonais si habiles à travailler les métaux au bénéfice d'une longue tradition. Les copies artisanales d'horloges européennes appelées *wadokei* furent fabriquées jusqu'à la réforme du calendrier en 1872.¹²

Dans le dernier tiers du XIXe siècle, le gouvernement japonais envoya des horlogers se former en Europe afin de créer une industrie horlogère au Japon destinée à concurrencer les Suisses et les Américains. Nous y reviendrons.

L'industrie textile, sujette aux modes et à la diversité du goût des clients potentiels dans le monde entier, adaptait ses produits à chaque marché. Jules Kindt, visitant en 1846 les ateliers d'impression de la maison suisse Greuter et Rieter le décrit bien: «J'ai remarqué des toiles en rouge d'Andrinople, grande largeur, recevant un très petit trèfle noir ou bleu, ou une petite fleur en deux couleurs; ces tissus sont fabriqués pour Singapour et le Japon.

Des oranges pâles et à petits dessins bleus ... sont pour Java ...»¹³

10 Alfred Chapuis, *Les Hollandais au Japon et l'horlogerie (1600–1857)* in *Journal suisse d'horlogerie* (édition suisse) No 3–4, 1951, p. 47–52.

11 David S. Landes, *L'heure qu'il est. Les horloges, la mesure du temps et la formation du monde moderne*. Paris Gallimard, 1987, p. 122–125 publie deux estampes japonaises du XIXe siècle qui montrent le rôle de l'horloge mécanique dans la vie domestique et quotidienne de la bonne société. Ce n'est qu'en 1872 que l'empire nippon adopta la division occidentale des jours et des heures.

12 Ryubi Yagamuchi «Historique de l'industrie horlogère japonaise» in *La Suisse Horlogère*, No 40, 15 octobre 1970, p. 1535–1537.

13 Béatrice Veyrassat, *Négociants et fabricants dans l'industrie cotonnière suisse 1760–1840. Aux origines financières de l'industrialisation*. Lausanne, Payot, 1982, p. 39 et Walter Bodmer, op. cit., p. 345–346.

Quelques années plus tard, les Saint-Gallois ayant opté pour la fabrication mécanique de leurs produits tissés et brodés réussirent à percer sur les marchés asiatiques; les commandes affluent de l'Inde, de l'Indonésie et jusqu'au Japon.¹⁴ Comme le rappelle le Conseil fédéral dans son message du 8 juillet 1861: «Jusqu'ici le commerce de la Suisse avec le Japon s'est trouvé entre les mains de la Compagnie hollandaise des Indes orientales, qui possérait en général le monopole du commerce japonais et dirigeait depuis Batavia la colonie commerciale de Desima ... un commerce direct de la Suisse avec le Japon n'existe pas, parce qu'aucun Suisse ne pouvait séjourner dans ce pays et beaucoup moins y ouvrir un négoce.»¹⁵

3. Les Américains forcent le verrou japonais

Depuis l'ouverture forcée de la Chine en 1842, les expéditions des puissances occidentales aux alentours du Japon se firent plus fréquentes, les navires américains se montraient les plus audacieux.¹⁶ Dès 1845, le Congrès américain avait voté une résolution qui invitait le gouvernement à prendre des mesures pour établir des «arrangements commerciaux» avec le Japon. Les commerçants de New York et de Baltimore avaient insisté pour que cette résolution ne reste pas lettre morte.¹⁷ L'annexion de la Californie en 1848–1849, qui couronne l'expansion vers l'Ouest atteignant maintenant les rives du Pacifique, explique l'intérêt soudain des Américains pour l'Extrême-orient. Les deux expéditions du Commodore Perry en 1853 et 1854 ouvrent le Japon au commerce américain. Le traité de Kanagawa, signé le 31 mars 1854, inaugure une série d'accords commerciaux qui ouvrent à leur tour de nouveaux ports. Toutes les autres puissances passent dans le sillage des Etats-Unis. L'Angleterre en octobre 1854 et en 1859, la Russie en février 1855 et en 1859, la Hollande en janvier 1856,

14 B. Veyrassat, op. cit., p. 255.

15 Message du Conseil fédéral aux conseils législatifs de la Confédération suisse concernant une délégation au Japon (du 8 juillet 1861) in F. F. 1861, vol. II, p. 323.

16 Paul Akamatsu, *Meiji – 1868 Révolution et contre-révolution au Japon*. Paris Calmann-Lévy, 1968, p. 107 ss. Vers l'ouverture.

17 Pierre Renouvin, *La question d'Extrême-Orient 1840/1940*, Paris, Hachette, 1946, p. 49.

la France et le Portugal en 1859 obtiennent des conventions analogues. En quatre ans, sans résistance armée, le Japon a donc été «ouvert» au négoce étranger.¹⁸

La presse suisse commente brièvement les événements. Ces traités constituent un tournant dans l'histoire du Japon. Toute l'opposition nationaliste va s'unifier et se soulever contre la politique du Shogun. La puissance impériale sera restaurée dans le but de chasser les étrangers. Un courant xénophobe et un courant favorable au Mikado se trouvent ainsi conciliés contre la puissance du Shogun. Les puissances occidentales en pleine expansion impérialiste déclenchent ainsi une crise grave appelée à secouer les structures politiques, sociales et économiques du Japon durant la fameuse décennie de 1858 à 1868.¹⁹

4. L'initiative privée précède les relations diplomatiques: la première mission de l'Union Horlogère en 1859

Les fabricants de textile de la Suisse orientale et les horlogers des Montagnes neuchâteloises suivirent de près les négociations des puissances occidentales dans leur conquête du marché nippon. Les horlogers de La Chaux-de-Fonds avaient créé le 25 février 1858 une Union Horlogère, dont l'acte constitutif précisait clairement que l'Union travaillait activement à l'ouverture de nouveaux débouchés: «Que l'on veuille seulement réfléchir aux conséquences possibles des principaux faits les plus récents, par exemple, aux suites de la dernière guerre d'Orient, de l'insurrection des Indes orientales, de la guerre actuelle de la Chine, de l'ouverture du Japon au commerce européen ...»²⁰

18 Id., p. 52–53 et Paul Akamatsu, op. cit., p. 107–143.

19 Paul Akamatsu, op. cit, p. 145 ss, et Edwin O. Reischauer, Histoire du Japon et des japonais, Paris, Le Seuil, 1973, t. I. Des origines à 1945, chap. 8 A l'école de l'Occident 1850–1890, p. 133–168. Jacques Mutel, La fin du shôgunat et le Japon de Meiji 1853–1912 Paris Hatier, 1970, 224 p. (Histoire du Japon I).

20 Archives de l'Etat de Neuchâtel, (AEN) carton brochures 113. Acte constitutif de l'Union horlogère, Cf. aussi Henri Grandjean, Exposé des motifs de l'Association l'Union horlogère. La Chaux-de-Fonds, 1858, 40 p. qui résume bien les préoccupations de l'époque.

Cette Union était un comptoir d'escompte, de dépôts et d'exportation, une sorte de banque destinée à soutenir les fabricants d'horlogerie aux prises avec les difficultés de la fin des années 1850.²¹ Dans le but de ne plus dépendre de leurs marchands-intermédiaires qui contrôlaient les marchés de l'Extrême-orient, l'Union Horlogère de la Chaux-de-Fonds décide de fonder un comptoir asiatique.²² Jean-Marc Barrelet, archiviste-adjoint à Neuchâtel, a consacré une étude détaillée à l'action politique, commerciale et diplomatique du Président de l'Union Horlogère, le conseiller aux Etats Aimé Humbert (1819–1900):²³ «Par ses relations politiques sur le plan fédéral, Humbert est bien placé pour comprendre le marasme dans lequel se trouvent les industries d'exportation, marasme qui risque de s'étendre dangereusement si rien n'est entrepris. Avec l'appui de son ami Salomon Zellweger de Trogen, représentant les industries de la soie, il cherche des solutions pour le commerce suisse en Orient. Sous son impulsion, l'Union Horlogère devient un des premiers regroupements d'horlogers désireux de s'affranchir de la tutelle des banques et de commercialiser lui-même le produit avec le soutien de la Confédération.»²⁴ Aimé Humbert, membre du parlement suisse, va écrire plusieurs lettres et rapports aux Autorités fédérales pour demander l'appui officiel du gouvernement suisse.²⁵ La Chambre de commerce de Zurich et les industriels de Saint-Gall font des démarches similaires.²⁶

21 Hans Rosenberg, *Die Weltwirtschaftskrise 1857–1859*. Göttingen 1974, XXV + 210 p. et Frédéric Scheurer, *Les crises de l'industrie horlogère dans le canton de Neuchâtel ...* Neuveville, Beerstecher, 1914, p. 56 ss.

22 AEN, Brochure 113, *Rapport du Conseil d'administration de l'Union Horlogère à l'Assemblée générale des actionnaires du 4 février 1860*, p. 16.

23 Né le 29 juin 1819 près de La Chaux-de-Fonds, Aimé Humbert fit des études classiques à Lausanne. Le 3 mars 1848 il est nommé secrétaire du gouvernement provisoire de la République neuchâteloise. Conseiller d'Etat de 1850 à 1858, il siégera au Parlement fédéral comme conseiller aux Etats de 1854 à 1862. En 1861 il sera nommé par le Conseil fédéral, chef de la délégation suisse envoyée au Japon pour signer un traité commercial. Jean-Marc Barrelet, *Diplomatie, commerce et ethnographie. Le voyage d'Aimé Humbert au Japon 1862–1864*, in *Musée Neuchâtelois*, No 4, 1986, p. 145–166.

24 Id., p. 150.

25 AEN, copies de lettres d'Aimé Humbert.

26 AFS, E 6 /39–40, *Handelsverhältnisse mit Japan 1854–1867*.

Une première expédition est mise sur pied par l'Union Horlogère de la Chaux-de-Fonds et le «directoire commercial» de Saint-Gall (Kaufmännisches Direktorium von St. Gallen) qui désignent l'écrivain prussien Rudolf Lindau (1829 à 1910) comme chef de cette mission. Polyglotte, ayant de nombreuses relations dans les milieux diplomatiques et commerciaux, il prendra sa tâche très à coeur.²⁷ Le loclois François Perregaux, chargé de fonder le comptoir asiatique l'accompagne. Les deux hommes quittent Marseille le 28 avril 1859 pour atteindre Singapour le 31 mai. R. Lindau a obtenu le soutien des autorités suisses qui l'ont nommé officiellement délégué du Département du commerce et des douanes.²⁸ Ayant laissé F. Perregaux à Singapour, R. Lindau débarque d'un cargo hollandais à Nagasaki le 3 septembre 1859. Deux mois plus tard, il réussit, non sans mal, à engager des pourparlers avec les représentants japonais de Kanagawa qui refusent d'entrer en matière après des mois de négociations stériles.²⁹ Dans son rapport du 4 janvier 1860 écrit à Kanagawa, il commence par donner un tableau positif: «De tous les pays du monde dignes d'être connus, celui qui l'est le moins, c'est le Japon. Nous y voyons un peuple qui, depuis des siècles, s'est isolé du reste des nations de la terre et que, dans cette solitude, qui aurait dû entraîner sa perte au point de vue des arts, des sciences et du commerce est arrivé à un point de civilisation et de prospérité qui fait de lui le peuple le plus avancé d'Extrême-orient et une nation, dont les merveilleux produits d'art dépassent sous certains rapports ceux de l'Europe et de l'Amérique ...»³⁰

27 Paul Akio Nakai, *Das Verhältnis zwischen der Schweiz und Japan. Vom Beginn der diplomatischen Beziehungen 1958 bis 1968.* Bern und Stuttgart, Paul Haupt, 1967, p. 27 et *Die Aufnahme der diplomatischen Beziehungen zwischen der Schweiz und Japan im Jahre 1864*, in *Nippon-Helvetia 1864–1964*. Tokyo 1964, p. 11–68.

28 PA Nakaï, *Das Verhältnis*, op. cit., p. 31 et F. F. 1861, vol. II, p. 327.

29 PA Nakaï, *Das Verhältnis*, op. cit., p. 32–44, Rudolf Lindau in Japan. Le point de vue helvétique est donné dans le Message du Conseil fédéral concernant une délégation au Japon du 8 juillet 1861, in F. F. 1861, vol. II, p. 327 ss.

30 Parmi ses nombreux rapports, nous en retiendrons deux adressés au département du commerce et des péages de la Confédération suisse:
1) *Les établissements anglais dans le détroit de Malacca, Singapore, Penang, Mallaca*, daté fin août 1859 à Shangaï 28 fol. ms, AFS E 60 40.

Mais il remarque aussi à quel point il est difficile de nouer des relations commerciales: «Les Japonais ne peuvent pas prétendre au titre de négociant. Ce sont pour la plupart des boutiquiers avec lesquels il est très difficile d'arriver à la conclusion d'une grande affaire» (fol. 7).

Il recommande, en conclusion de son second rapport, aux industriels suisses de s'associer pour ne pas aborder le marché japonais en ordre dispersé. Malgré l'échec de la partie diplomatique de sa mission, il concourt à la création du comptoir asiatique de l'Union Horlogère qui n'hésite pas à signer un acte de propriété à Yoko-Hama le 18 mars 1860, ce qui lui créera des ennuis indescriptibles au cours des années suivantes comme le montre bien la correspondance de son président Aimé Humbert. En avril 1860, ce dernier écrit au Conseil fédéral: «A Yoko-Hama, l'Union Horlogère a fondé un comptoir, desservi par des employés hollandais et français, dont la nationalité permet à l'établissement de jouir de la protection des traités, en attendant l'époque probablement assez éloignée où les Suisses pourront bénéficier des avantages assurés aux ressortissants des cinq puissances maritimes ...»³¹

Sans la protection d'un traité de commerce, les Suisses se trouvaient dans une situation d'infériorité par rapport aux autres pays. Le 3 août 1860, le Japon signe un traité de commerce et d'amitié avec le Portugal, ce qui relance le débat dans les milieux suisses intéressés. Le 24 janvier 1861, la Prusse obtient les mêmes faveurs. Le 29 janvier le conseil général des Pays-Bas annonce que les autorités japonaises sont disposées à conclure un traité avec la Suisse.³² Cette fois, au début de l'année 1861, les démarches d'Aimé Humbert semblent se concrétiser. La Feuille Fédérale de la Confédération suisse publie le premier rapport officiel de l'expédition prussienne au Japon qui relève au passage les activités de maisons suisses: Ziegler et J.-B. Müller à Wyl «dont les Tafachellas sont livrés en qualités excellentes».³³ Ce long rapport décrit avec préci-

2) Du commerce à Nagasaki et Yoko-Hama et de l'avenir du commerce avec le Japon, 30 fol. ms, AFS E 6 40.

31 AFS E 6 40 lettre du Président de l'Union Horlogère, Aimé Humbert à Knüsel, vice-président du Conseil fédéral. La Chaux-de-Fonds, 16 avril 1860.

32 Ambassade du Japon, Coup d'oeil sur les relations entre la Suisse et le Japon ..., op. cit., p. 2 et F. F. 1861, vol. II, p. 329–330.

33 Premier rapport officiel adressé depuis le Japon par Mr. Spiess, commissaire saxon accompagnant l'expédition prussienne dans l'Asie orientale in

sion les ports japonais et il analyse en détail la nature des importations et les particularités de la clientèle japonaise. Il met déjà en évidence la tendance «des Japonais à imiter les objets qui leur paraissent utiles, ce qui leur réussit facilement et promptement grâce à une grande dextérité et persévérence» (p. 443).

Fort des ouvertures du gouvernement japonais transmises par les bons soins de la Hollande, les Autorités suisses, libérées de l'embarras d'une demande préliminaire, vont contacter les milieux industriels intéressés pour envoyer une délégation officielle au Japon.

5. Les péripéties des négociations diplomatiques (1861–1864)

Le Conseil fédéral entre en matière au moment où le commerce extérieur suisse traverse une crise profonde, la plus marquée de la période 1851–1870. En 1861, le volume des exportations se situait à quelque 28% au-dessous de niveau de 1859 et tous les milieux économiques se plaignaient du ralentissement des affaires.³⁴ En juillet 1861, l'Assemblée fédérale approuve l'envoi d'une délégation suisse au Japon et vote un crédit de 100'000 francs malgré quelques opposants qui estiment que la Suisse, faute de marine de guerre, ne pouvait que se placer sous la protection des gouvernements étrangers.³⁵ En août 1861, Aimé Humbert, président de l'Union Horlogère de La Chaux-de-Fonds est nommé chef de la délégation et le Conseil fédéral invite les chambres de commerce de tous les cantons à contribuer aux cadeaux destinés aux Japonais. Les études de Paul Akio Nakai et de Jean-Marc Barrelet décrivent avec précision les péripéties de ces années de préparation. La situation confuse qui règne au Japon en proie à une profonde vague xénophobe ne facilite guère les choses. Le 20 novembre 1862 la délégation suisse quitte Marseille avec des lettres de recommandation et de protection de la Hollande.

F. F. 1861, t. I., p. 439–465. Sur les Taffachellas, cf. note 58. Cf. aussi Bouda Etemad, Une maison suisse de commerce en Perse Ziegler & Cie (1860–1934), in Revue Suisse d'Histoire 1987, p. 412–427. Cette maison avait-elle déjà prospecté le Japon?

34 Paul Bairoch, art. cit., p. 42.

35 Message du Conseil fédéral ... concernant une délégation au Japon (8 juillet 1861) in F. F. 1861, vol. II, p. 319–332 et John Ninet, Pas de traité commercial avec le Japon!, Berne, Impr. Haller, 5 juillet 1861, 16 p.

Aimé Humbert, ministre plénipotentiaire, est accompagné de Caspar Brennwald, 1838–1899³⁶ de Männedorf, nommé délégué commercial. Les deux envoyés officiels seront accompagnés de quatre personnes qui voyageront à leurs frais. Le loclois James Favre-Brandt, fabricant d'horlogerie, qui établira sa maison à Yokohama; le major John Bringolf, d'Unternehaus;³⁷ l'officier d'artillerie Ivan Kaiser de Zoug et le marchand de soie Edouard Bavier, de Coire.³⁸

Arrivée au Japon en avril 1863, la délégation suisse va connaître de sérieuses difficultés dans un pays au bord de la révolution; hôte de la légation hollandaise, Aimé Humbert devra subir de longues attentes et de nombreuses vexations avant d'arriver à ses fins. En septembre 1863, le Conseil fédéral, alarmé par les nouvelles provenant du Japon, décide de rappeler sa délégation ... Durant ces mois d'attente, Aimé Humbert ne cesse d'écrire au Conseil fédéral,³⁹ à l'Union Horlogère et à sa femme Marie.⁴⁰ Le comptoir asiatique, fondé en 1859, ayant fait de mauvaises affaires à Yokohama, Aimé Humbert cherche à limiter les dégâts.⁴¹ Cela ne l'empêche pas de vanter les potentialités du marché japonais et de garder un moral d'acier dans les circonstances que l'on sait: «Quoiqu'il en soit, je souhaite que vous continuiez à entretenir des relations avec l'Extrême-orient. Il y a un immense (avenir) dans ces contrées. La civilisation occidentale ne s'y introduira pas sans trouble, cela va sans dire, mais le (pari) est déjà gagné. Le Japon est en pleine crise politique. Le Mikado lance ses décrets d'expulsion contre tous les étrangers sans distinction. Le prince Nagato tire sur tous les pavillons indifféremment, mais l'on vend 30'000 balles de soie dans une saison à 100 livres sterling la balle en moyenne, et tous les

36 C. Brennwald a publié de nombreux rapports entre 1863 et 1865, dont *Mission suisse au Japon*, Berne 1864, 23 p. et son *Rapport général sur la partie commerciale de la mission suisse au Japon*. Berne, Weingart, 1865, 159 p.

37 John Bringolf quittera le Japon pour San Francisco au printemps 1863 muni d'une lettre de recommandation d'Aimé Humbert au consul Hentsch à San Francisco du 11 mai 1863 AEN. Copie de lettre d'Aimé Humbert, vol. 6, fol. 103.

38 Jean-Marc Barrelet, art. cit., p. 152.

39 AFS E 13 (B) 198.

40 AEN, Fonds Aimé Humbert, copies de lettres.

41 La décision de liquider le comptoir asiatique de l'Union horlogère sera prise le 24 mars 1864 par le Conseil d'administration. AEN Brochure 113. Rapport aux actionnaires du 1er avril 1865, p. 3.

officiers du gouvernement avec lesquels j'entre en relation sont fiers de me faire voir qu'ils ont déjà une montre. Qui sait si l'année prochaine ne verra pas s'ouvrir tous les ports impériaux du Japon?»⁴²

Le 2 janvier 1864, le Consul général de Hollande à Yedo avertit les autorités japonaises qu'il devra déconseiller au gouvernement hollandais de recevoir la mission japonaise prête à partir pour l'Europe, si le Japon n'entre pas en pourparlers avec la délégation suisse. La pression des Hollandais accélère les choses et les négociations sont maintenant rapidement engagées.

Le 6 février 1864, Aimé Humbert signait dans le temple de Choji à Edo, le traité d'amitié et de commerce entre la Suisse et le Japon.⁴³

Monsieur Daniel de Graeff de Poelsbroek, agent du gouvernement néerlandais au Japon est nommé Consul général de la Suisse et le consul néerlandais A.-J. Bauduin devient consul suisse à Nagasaki. Le consulat de Yokohama revient au Dr. Rudolf Lindau pour peu de temps.⁴⁴ La Suisse n'avait pas l'intention de se faire représenter au Japon par un agent diplomatique qui lui soit propre, elle confia sa représentation diplomatique au représentant de la Hollande, dont dépendaient les consuls suisses.⁴⁵

42 AEN. Lettre d'Aimé Humbert datée du 29 juillet 1863 à Yokohama adressée à Zélim Perret, administrateur de l'Union Horlogère à La Chaux-de-Fonds. Sur les événements dont parle Aimé Humbert, cf. Paul Akamatsu, op. cit., p. 195 ss.

43 Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant la ratification du traité de commerce avec le Japon (27 juin 1864) in F. F. 1984, vol. II, p. 189–213 contient le texte du traité. En août 1867, le frère du Taikun, âgé de 14 ans, visite la Suisse, sur le récit de cette première mission japonaise, cf. Herbert Eugen Plutschow, Bericht über den ersten japanischen offiziellen Besuch in der Schweiz, 1867, in Revue suisse d'histoire 1978, p. 512–521.

44 F. F. 1864, vol. II, p. 129.

45 Jean de Rham, les relations entre le Japon et la Suisse de 1864 à 1964, in Nippon-Helvetia 1864–1964, Tokio, Comité du Centenaire, 1964, p. 69 à 93. Une agence consulaire à Hakodate, occupée par M. Veuve sera fermée en 1868 comme celle de Nagasaki en 1869. A Osaka et pour la province de Hyogo un consulat de Suisse existera de 1870 à 1890. cf. AFS E 2400 Osaka I. Le 14 février 1866 Caspar Brennwald, délégué commercial de la mission suisse au Japon (1862–1864) remplacera le consul hollandais à Yokohama et occupera le poste jusqu'en 1881.

Notons enfin que par convention spéciale du 26 avril 1867, l'accord tarifaire que le Japon avait signé en 1866, avec la France, la Grand-Bretagne, la Hollande et les USA, et qui réduisait les droits de douanes à 5% ad valorem, fut étendu à la Suisse, qui bénéficia ainsi de la clause de la nation la plus favorisée.

Les industriels suisses se trouvaient dorénavant sur le même pied que leurs concurrents et ils s'installèrent petit à petit dans les ports ouverts aux étrangers.

6. Le développement des relations commerciales entre la Suisse et le Japon. La présence suisse au Japon

En 1863, il y avait 8 citoyens suisses parmi les 242 résidents étrangers au Japon (cf. Brennwald p. 24). Deux ans plus tard, ils seront 12 à signer une pétition adressée au Conseil fédéral pour le prier de nommer Rudolf Lindau chargé d'affaires afin que le consul suisse soit sur le même pied que les représentants diplomatiques des autres puissances.⁴⁶ Nous relevons les noms de:

E. Alpiger	Henri-Frédéric Schoene
	Alfred Mottu
Th. Luscher	Jean-Conrad Morf
	August Mingard
Gaston Muller	Edouard Bavier
	James Favre-Brandt
Charles Ziegler	Fritz Abegg
	Charles Favre-Brandt

Il faut ajouter M. Veuve, consul suisse à Hakodate, Caspar Brennwald, qui reprend le consulat de Yokohama en février 1866 et son chancelier Edouard Schnell. Enfin François Perregaux, Ivan Kaiser et Ledermann qui signent une nouvelle pétition. Le registre d'inscriptions des consulats permet de chiffrer approximativement la présence suisse au Japon. Les 16 premiers inscrits de la première décennie 1863–1873 sont pour la plupart négociants et la plupart d'entre eux séjourneront plus de vingt ans au Japon; Arnold Dumelin, arrivé le 19 mai 1866 ne retournera au pays qu'en 1899.⁴⁷

46 AFS E 1508 Yokohama le Conseil fédéral refusera d'entrer en matière.

47 AFS 2200 Yokohama I Matrikel-Register 1863–1919.

James Favre-Brandt fut le premier horloger neuchâtelois à s'installer au Japon, en 1865 déjà, il a fait venir son frère Charles qui fonda un comptoir d'horlogerie à Osaka. Le 24 janvier 1876, il succède au Hollandais P. A. Fricke à l'agence consulaire suisse d'Osaka, poste qu'il occupera jusqu'en 1888. Henri Favre-Brandt, fils cadet de James, prendra la succession de son père à la tête de la maison au début du XXe siècle.⁴⁸

Les Brandt nouèrent d'étroites relations avec de jeunes Japonais qui devaient être plus tard à la tête du pays, ce qui contribua à affirmer les rapports entre la Suisse et le Japon.⁴⁹ Les Brandt se mirent à organiser la distribution des montres suisses et leur atelier de réparation leur permit de rapidement s'imposer. Ils tentèrent de mettre fin à l'arrivée de marchandise médiocre qui portait préjudice à la réputation de qualité de l'horlogerie suisse. Comme le souligne Caspar Brennwald dans son rapport général déjà cité, la vente de montres au Japon rencontre, dès le début, de sérieux obstacles: «Le peuple est trop pauvre pour acheter des garde-temps d'une certaine valeur, dont l'usage lui est encore peu familier ... les Japonais n'ont aucune idée de la valeur du temps, parce qu'ils n'y attachent pour la plupart pas la moindre importance.

Les hauts fonctionnaires, les princes et quelques officiers supérieurs, portent des montres, mais plutôt comme objets de pure curiosité que comme instruments de précision, et l'on peut dire sans hésitation que de nombreuses années seront nécessaires avant que l'importation des montres et des bijoux obtienne l'importance qu'elle a déjà atteinte en Chine ...

D'après la liste faite par le consulat anglais à Kanagawa, la valeur des montres importées serait en 1861 de 306 livres sterling et de 406 en 1862.»⁵⁰

On comprend dans ces circonstances que la maison Favre-Brandt, fondée à Yokohama en 1865, se soit aussi occupée de textiles, d'instruments optiques et de fournitures d'armes.⁵¹

Caspar Brennwald, pionnier de la première heure, joua un rôle déterminant dans le développement des relations commerciales entre les deux pays. Lors de son passage en Suisse en 1865, il rencontra Hermann Siber, jeune fabriquant

48 Jean-Marc Barrelet, art. cit., p. 162 et 166, note 13.

49 Eugène Jaquet et Alfred Chapuis, *Histoire et technique de la montre suisse des origines à nos jours*. Bâle, Urs Graf, 1945, p. 141–142, Commerce avec le Japon.

50 C. Brennwald, *Rapport général ...* op. cit., p. 46–48.

51 Paul Akio Nakai, art. cit., in *Nippon-Helvetia ...*, p. 66.

zurichois de soieries, qui résidait à Bergame, en Italie du Nord et le persuada de fonder avec lui une firme commerciale au Japon. En novembre 1865, la circulaire de la fondation de la société Siber et Brennwald à Yokohama partait de Londres. Peu après les deux jeunes gens s'embarquaient pour Yokohama où Brennwald devient le consul suisse de ce port dès le 14 février 1866. En plus de l'importation au Japon des produits manufacturés suisses, ils compriront les potentialités de l'exportation de soie japonaise brute (Japanese raw silk) au moment où la fabrication des soieries prenait un bel essor à Zurich. Ainsi l'exportation de soie brute, autrefois réservée aux négociants anglais devient la principale activité de la société Siber et Brennwald qui se mit à fournir sa soie brute en Suisse, aux USA, en France, en Italie et en Allemagne. Les deux Suisses contribuèrent à l'amélioration de la qualité de la soie et ils organisèrent par la suite la première importation au Japon de métiers à filer la soie, ce qui permettra à l'industrie japonaise de concurrencer rapidement l'industrie suisse de la soie. La société, qui changea plusieurs fois de raison sociale, est à la base de l'empire Siber Hegner and Co.⁵²

Edouard Bavier créa sa propre entreprise de commerce de soie en 1865. Dix ans plus tard, la colonie suisse comptait 25 membres, dont 8 propriétaires immobiliers. Six firmes affirmaient leurs origines helvétiques. Le nombre de sociétés suisses va croître régulièrement: chaque année il s'en crée une de plus de telle manière qu'elles seront une douzaine en 1880 quand la colonie suisse comptera 36 personnes. Les faillites d'entreprises suisses sont inconnues jusqu'en 1901, date à laquelle le consul relève que «pour la première fois depuis des décennies une fabrique suisse a fait faillite». A l'aube du XXe siècle, 121 Suisses résident au Japon et 14 entreprises occupent le terrain près de Yokohama.

Les conditions d'existence et de travail n'étaient pas faciles pour les étrangers. Le vice-consul à Osaka termine son rapport de 1877 avec quelques remarques sur l'immigration: «Ces deux ou trois dernières années, il n'est arrivé aucun Suisse dans ces ports, tandis qu'il en est reparti cinq ou six pour la Chine et

52 Siber-Hegner 1865–1965 Jubiläumsschrift Zürich 1965, Lorenz Stucki, L'empire occulte. Les secrets de la puissance helvétique. Paris, Laffont, 1970, p. 150–151.

Tableau 1: Ressortissants suisses arrivés au Japon d'après le registre d'immatriculation (1890–1913)

	Origine:	UR	ZH	GL	BE	FR	SO	BS	SH	SG	GR	AG	TG	TI	VD	VS	NE	GE
Arrivées:	1890	7							1897	9						1904	2	
	1891	5							1898	10						1905	6	
	1892	4							1899	3						1906	4	
	1893	7							1900	6						1907	6	
	1894	6							1901	7						1908	7	
	1895	6							1902	5						1909	4	
	1896	4							1903	5						1913	1	
Total		32	2	6	3	2	13	3	3	2	7	2	1	7	1	12	4	
Lieux d'établissement:	Yokohama:	140			Osaka:				4		Kyoto:		1		Hakodate:		1	
	Tokyo:	12			Kobé:				2		Nagasaki:		1		Sapporo:		1	
Activités:	Marchands :	91			Enseignants:	6			Pers. hôtelier:	5	Gouvernantes:	5			Représentants:	3		
	Ingénieurs:	3			Techniciens:	3			Horlogers:	3	Pers. consul.:	3			Médecins:	2		
	Graveurs:	2			Architecte:	1			Chimiste:	1	Etudiant:	1			Planteur:	1		
	Confiseur:	1			Tisseuse:	1			Fille au pair:	1	Jardinier:	1			Inconnus:	26		

Source: Daniel Aquilon et Eric Monneron, Dans la trace des impérialistes: les Suisses en Orient 1890–1914. Genève, Mémoire de licence dactyl. juin 1980, p. 9 (exemplaire aimablement mis à ma disposition par le Dr. Mauro Cerutti). Ces deux auteurs donnent le chiffre de 1600 Suisses en Asie en 1855, p. 4.

Java, d'où l'on peut conclure que ces pays-là présentent plus d'avantages que le Japon.»⁵³

La colonie suisse au Japon connaîtra un lent développement, ses effectifs commencent à croître à partir des années 1880 (36 inscrits). Ils doublent dans la décennie qui suit pour approcher la centaine en 1893. Ils seront près de deux cents durant la première guerre mondiale.

Le tableau 1 qui couvre la période de 1890 à 1913 permet de suivre le faible afflux des Suisses, leur répartition géographique au Japon, leur activités et leur lieu d'origine.

La prépondérance des marchands se passe de commentaires. La guerre et la crise des années vingt pousseront certains Suisses à quitter le Japon. Jean de Rham estime la colonie suisse à 169 personnes en 1921, dont 16 à Tokyo, 94 à Yokohama, 51 à Kobé et Osaka, 7 dans le Hokkaido et 1 à Kyushu.⁵⁴ Durant les années trente les effectifs varieront entre 200 et 250 et en 1938 le chef de la légation suisse de Tokyo ajoutera le commentaire suivant au chiffre de 258 Suisses au Japon: «Effectif stationnaire depuis plusieurs années.» Lors du déclenchement des hostilités en Asie en 1941 la colonie suisse comptait près de 300 personnes.

Les Suisses, domiciliés à Yokohama se firent une place dans la société japonaise. La Société suisse de tir, fondée en 1865, connut un réel succès. Ses concours étaient fréquentés par des Japonais de marque, tels que le maréchal Prince Oyama, le général Saigo, ministre de la guerre, l'amiral Kawamura, ministre de la marine, le général Murata et des membres de la famille impériale.

«La bonne réputation dont jouissait la colonie suisse de Yokohama parmi les étrangers résidant dans cette ville valut au Consul C. Brennwald l'honneur d'être nommé président du Conseil Consulaire en 1874. En 1899, la chronique rapporte que deux Suisses firent partie du comité de réception chargé d'accueillir S. M. l'Empereur lors de sa première visite officielle au «Foreign Settlement» de Yokohama. Par ailleurs, les rapports entre les membres de la Société suisse de tir et ceux du groupement analogue anglais «Yokohama Rifle Association» se révélèrent excellents. En passant, notons que l'importation d'armes de Suisse

53 AFS E 2400 Osaka – Rapport du vice-consul suisse à Osaka (M. Charles Favre-Brandt du Locle) pour l'année 1877.

54 Jean de Rham, Les relations entre la Suisse et le Japon de 1864 à 1964, in Nippon-Helvetia 1864–1964 Tokyo, Comité du Centenaire, 1964, p. 78.

ne fut d'ailleurs pas sans jouer un certain rôle lors des soulèvements qui se produisirent vers la fin du shogunat.

Vers 1880, plusieurs Suisses occupaient une position de premier plan, soit comme exportateurs de soie grège, soit comme expert en sériciculture ou de l'industrie de la soie. Quelques-uns d'entre eux, Müller, Abegg, Guissani, occupèrent l'importante fonction d'«inspecteur public de soieries à Yokohama.»⁵⁵

Le 1er septembre 1923, la ville de Yokohama fut détruite par un tremblement de terre et Tokyo subit d'importants dégâts. Les difficultés de logement dans ces deux villes sinistrées amenèrent la plupart des Suisses à s'établir dans la région de Kobé qui devient ainsi le centre le plus actif de la colonie suisse au Japon.

7. Le lent développement des relations commerciales de 1864 à 1899

Les pionniers de la mission Humbert, restés au Japon, jouèrent un rôle déterminant dans les premiers échanges commerciaux directs entre le Japon et la Suisse. Durant les premières décennies, les maisons suisses installées à Yokohama exportèrent presque essentiellement de la soie grège et importèrent des cotonnades, des armes et des montres. Ce n'est qu'au fil des années que le cercle des commerçants s'est élargi et que la gamme des produits échangés s'est amplifiée et diversifiée. C'est au rapport du consul américain Fischer qu'il faut recourir pour avoir une estimation des échanges commerciaux.

S'il n'est pas possible, vu l'absence de statistiques plus détaillées, de préciser la part de chaque produit dans ces flux de marchandises, nous savons tout de même que les shirtings écrus occupent la place principale dans les cotonnades. Les Taffachellassen vont occuper une place dominante dans les exportations de Suisse au Japon.⁵⁶ En 1876, le consul note dans son rapport (p. 589) que les

55 Jean de Rham, op. cit., p. 77.

56 Taffachellassen: Etoffes semblables aux cotonets mais plus solides et qui furent fabriquées d'abord par les Hollandais à l'usage des Japonais. On s'en servait pour la confection du costume national tant pour les vêtements d'hommes que ceux des femmes. Les Suisses enlevèrent aux Pays-Bas le monopole de l'exportation de cet article. C. Brennwald, rapport général, op. cit., p. 29. H. Wartmann, Industrie und Handel des Kantons St. Gallen am Ende 1866, St. Gall 1875, p. 517 «... durant les dernières années de mon rapport, le Japon s'est ouvert à (l'industrie textile du Toggenbourg) et

Taffachelassen restent en tête des exportations suisses. Puis les Türkischrothen Baumwolltücher (Andrinoples rouges unis?) vont prendre le relais suivis des Indiennes (Tintel Chintzes ou printed cotton) dès 1877. Il ressort des rapports consulaires de très fortes variations annuelles par produit allant facilement du simple au double selon les ventes tributaires des saisons, ce qui explique l'importance de l'information. En 1878, le vice-consul Ch. Favre-Brandt déplore que la quantité des articles importés ait pareillement dépassé les capacités d'absorption du marché ce qui a provoqué une chute de prix. Il rappelle que les Japonais n'achètent des draps et des couvertures qu'en hiver et que les marchands devraient en tenir compte. Ces fluctuations souvent rapides permettent de mieux comprendre pourquoi tel ou tel produit change de rang dans l'échelle des exportations. Les cotonnades en général, les soieries et plus tard l'horlogerie se partagent les premières places des exportations de Suisse au Japon au fil des années selon l'évolution de la conjoncture propre au produit.

En 1880, les «halbseidene schwarze Satins» occupent tout à coup la première place avec 17'489 pièces de vendues pour une valeur de 347'326 dollars, alors que l'année précédente 8'268 pièces s'étaient vendues pour 167'421 dollars. En 1885, l'horlogerie se hisse en tête des exportations suisses malgré «la dépression générale des affaires»:⁵⁷

1883	environ	21'556	pièces pour environ	132'206 yen
1884	environ	29'439	pièces pour environ	160'478 yen
1885	environ	25'000	pièces pour environ	163'000 yen

Les fluctuations à forte amplitude ressortent des remarques du consul Paul Ritter: «L'industrie horlogère suisse a monopolisé durant de longues années le marché japonais, elle fournissait le 90% de la consommation totale ... Le

lui a procuré, du moins pendant un certain temps une occupation très lucrative avec la production d'un article, le Taffachelasse (tissage dense, avec un fil tordu deux fois avec de petites raies, le plus souvent en toile rustique bleue foncée du Toggenburg) ...»

57 Journal suisse d'horlogerie No 4, octobre 1886, p. 124. Cette prépondérance s'affirmera à la fin du siècle, mais avec de fortes variations. Le cours du yen était de fr. 4.50 en février 1885.

Tableau 2: *Echanges commerciaux entre le Japon et quelques pays d'Europe de 1864 à 1866*

	Angleterre	USA	Hollande	France	Prusse	Suisse
<i>de 1864 à 1865</i>						
Exportations: ^a	8'386'780	1'328'715	547'810	2'553'766	287'370	135'360
Importations:	4'830'650	690'760	443'300	180'000	83'300	39'500
Total	13'217'430	2'019'475	991'110	2'733'766	370'670	175'860
<i>de 1865 à 1866</i>						
Exportations:	9'037'940	3'015'807	716'000	3'019'363	273'000	124'000
Importations:	7'768'250	996'721	1'153'380	370'000	265'690	42'600
Total	16'801'190	4'012'528	1'869'380	3'389'363	538'690	166'600

a Les valeurs sont indiquées en Dollars mexicains. Selon la Banque Nationale Suisse (BNS) le Dollar mexicain représentait à l'époque une valeur de fr. 5.-.

Source: Paul Akio Nakai, art. cit., in Nippon-Helvetia, op. cit., p. 67. Caspar Brennwald dans son rapport général sur la partie commerciale de la mission suisse au Japon, Berne 1865, 160 p. donne le détail des produits concernés et les statistiques du commerce extérieur japonais de 1860 à 1863 en quantité et en valeur (livres sterling) par produit.

Tableau 3: Statistique des échanges commerciaux du Japon de 1868 à 1880

	YOKOHAMA		HIROCO et OSAKA		NAGASAKI		HAKODATE et NIIGATA		TOTAL	
	Import dollars	Export dollars	Import dollars	Export dollars	Import dollars	Export dollars	Import dollars	Export dollars	Import dollars	Export dollars
1868	12.396.649	17.698.606	822.404	388.096	1.774.998	1.988.190	6.320	360.441	15.000.371	20.435.333
1869	12.617.174	9.073.302	2.087.052	815.674	2.609.465	1.323.268	42.241	263.401	17.356.932	11.475.645
1870	23.428.965	11.331.482	3.703.605	2.399.567	2.499.857	1.325.539	58.214	86.658	29.770.641	15.143.246
1871	14.445.231	14.431.486	1.694.342	2.081.793	1.545.432	2.380.646	15.600	291.583	17.700.605	19.185.508
1872	20.063.125	15.456.805	4.246.779	5.678.224	1.856.549	2.742.786	21.988	416.717	26.188.441	24.294.532
1873	19.535.758	15.095.208	6.265.599	3.116.035	1.626.775	1.899.793	15.936	549.948	27.444.068	20.650.984
1874	16.716.298	12.741.521	5.649.521	4.962.897	1.840.019	2.179.154	17.791	281.013	24.223.629	20.164.585
1875	21.953.909	12.466.730	5.960.427	3.038.123	1.525.090	2.159.303	27.641	350.734	29.467.067	18.014.890
1876	18.841.880	21.431.679	4.155.056	3.500.952	990.809	1.959.673	27.380	776.962	24.015.125	27.669.466
1877	19.490.445	15.628.337	4.831.887	4.693.910	1.578.169	2.078.806	---	465.655	25.900.541	22.866.708
1878	26.011.300	16.092.921	5.838.624	6.554.890	1.484.468	2.398.501	---	1.213.107	33.334.392	26.259.419
1879	23.326.010	18.880.272	7.598.717	5.818.166	1.674.652	1.982.027	4.459	692.515	32.603.838	27.372.980
1880	26.343.106	18.577.913	8.779.365	5.794.864	1.405.320	2.435.198	221.704	749.261	36.749.497	27.557.236
	255.169.892	198.906.462	61.713.378	48.843.191	22.411.603	26.852.884	460.274	6.497.995	339.755.147	281.100.532

Source: AFS E 2300 Yokohama I. Bericht des schweiz. Generalkonsuls in Yokohama über das Jahr 1880, p. 461.

Tableau 4: *Importations et exportations de Yokohama de 1879 à 1880*

<i>Importations</i>	1880 (en dollars)	1879 (en dollars)
Articles en coton	11'200'918	9'629'382
Articles en laine	2'307'784	2'461'107
Articles en laine mélangée	1'326'517	1'104'688
Métaux	1'191'327	1'019'152
Armes et munition	187'399	45'494
Divers	10'129'163	9'066'187
Total	26'343'108	23'326'010
<i>Exportations</i>		
Soie grège et bourre de soie	9'962'879	11'146'393
Oeufs de vers à soie	991'021	582'623
Thé	4'725'961	4'562'998
Cuivre	204'338	307'025
Tabac	103'107	58'771
Cire	10'428	7'199
Poissons séchés	404'720	381'727
Riz	47'551	42'056
Divers	2'127'908	1'791'480
Total	18'577'913	18'880'272

Source: AFS E 2300 Yokohama I. Bericht des schweiz. Generalkonsuls in Yokohama über das Jahr 1880, p. 461.

commerce de l'horlogerie a passé d'un peu plus de 100'000 yen en 1890 à plus de 3 millions de yen en 1898, pour retomber en 1899 à 400'000 yen ...»⁵⁸ Les colorants (Farbstoffe et Anilinfarben) apparaissent à la fin des années 1870 et le lait condensé en 1888 selon les renseignements obtenus de la société suisse Nestlé. Les denrées alimentaires comme le fromage et les chocolats ne représentent que des chiffres infimes.

58 AFS E 6 40 Paul Ritter, Commerce de l'horlogerie au Japon en 1901, p. 9.

Tableau 5: *Arrivées et départs des bateaux dans le port de Yokohama de 1879 à 1880 (sans compter les bateaux de nationalité japonaise)*

	Nombre de bateaux		Charge en tonnes	
	1880	1879	1880	1879
Arrivées	295	293	365'965	363'834
Départs	287	300	364'109	367'014

Tableau 6: *Recettes de la douane de Yokohama*

	1880 (en dollars)	1879 (en dollars)
Recettes à l'importation	1'256'063	1'120'632
Recettes à l'exportation	620'132	691'396
Divers	19'152	16'783
Total	1'895'347	1'828'811

Jusqu'à la fin du siècle, les consuls ne manquent pas de rappeler qu'il n'existe aucune statistique crédible permettant de chiffrer avec précision et détail la part de la Suisse dans le commerce extérieur japonais. De 1868 à 1890, le commerce japonais vit ses importations passer de 15 millions de yen à 37 millions, alors que ses exportations connaissaient une croissance plus réduite de 20 à 27 millions comme le montre le tableau dressé par le consul A. Wolff de Yokohama.

Le zélé consul suisse va jusqu'à évaluer la répartition des échanges par rubrique et il donne le mouvement des navires et des recettes des douanes du port de Yokohama.

Malgré des importantes fluctuations déjà mises en évidence, les relations commerciales entre la Suisse et le Japon s'affirmèrent dans les dernières décennies du siècle. La Suisse profita des profondes réformes qui marquèrent l'évolution économique et sociale du Japon. Les années 1868 à 1890 sont considérées

comme la période de démarrage de l'économie japonaise.⁵⁹ Les corporations sont supprimées en 1868, le régime féodal touche à sa fin en 1871. Les années 1870 sont difficiles, une grave crise inflationniste marque les années 1876 à 1880, suivie d'une phase déflationniste de 1881 à 1885. Plus de 52'000 faillites sont recensées en cinq ans de 1875 à 1879.⁶⁰ Ce n'est qu'à partir des années 1880 que le Japon entra dans l'ère de la croissance soutenue. De 1880 à 1913, le commerce extérieur japonais fut multiplié par huit en volume. Entre 1880 et 1900, de nombreuses industries nouvelles se sont implantées et elles concurrencèrent la production européenne.

Les Suisses jouèrent un rôle dans les premiers transferts de technologie comme le souligne l'historien japonais Nakamura Takeshi: «The first to adopt machine filature in Japan was the feudal clan of Maehashi. In 1870, a Swiss resident at Kobe, Gustav Müller, was asked by the Maehashi Clan to come and demonstrate the operation. Müller was then engaged by the ONO Company, the first civilian concern to practice machine manufacturing of silk. Afterwards he worked for the government factory at Akasaka and taught the Italian method of silk manufacturing.»⁶¹

Trois autres Suisses apparaissent dans les tableaux donnant la provenance des étrangers que notre auteur estime à deux ou trois mille durant «the entire Meiji Period». Cette initiative semble avoir précédé celles de l'Etat qui introduisit les premières usines modernes de dévidage de soie et les premières machines à filer. Charles Favre-Brandt, vice-consul à Osaka, avait déjà observé ce transfert dans

59 Pham-Van-Thuan. *Les fondements socio-économiques de la révolution industrielle du Japon*. Lausanne 1966, p. 12.

60 Pierre Léon, *Histoire économique et sociale du monde*, Paris, Colin, 1978, t. 4, p. 247 et W. W. Rostow, *Les étapes de la croissance économique*. Paris, Le Seuil, 1963, p. 103–106.

61 Nakamura Takeshi «The Contribution of Foreigners» in *Society, Science and Technology in Japan. Journal of World History*, vol. IX, 2, 1965, p. 315–316, cf. aussi Pham-Van-Thuan, op. cit., p. 159 et ss. Shinya Sugiyama, «The Impact of the Opening of the Ports on Domestic Japanese Industry: the Case of Silk and Cotton» dans sa communication présentée au International Economic History Congress à Berne, août 1986, donne plus de détails: «Later, Ono-gumi, a wealthy city merchant house, employed Muller to set up the Tsukiji Filature in Tokyo in 1871. However, both these trials had to be abandoned after a couple of years! Operation due to business difficulties», p. 3.

un autre domaine de l'industrie textile: «Dans mon rapport de l'année 1875, je citais que l'article tricots et caleçons avait commencé à être fabriqué par les Japonais à Osaka, à l'aide d'un certain nombre de machines à tricoter, qui leur ont été fournies par une maison suisse, et avec lesquelles ils ne font pas moins de 4 à 500 douzaines de tricots par jour ... J'ai déjà dit que les Japonais préféraient toujours les imitations aux articles véritables, pourvu que le prix en soit moins élevé ... Les tissus qu'ils se sont mis à fabriquer en concurrence à certains produits européens sont, comme imitation, parfaitement réussis et les prix défient toute concurrence ...»⁶²

A cette concurrence indigène il faut encore ajouter la terrible concurrence que les maisons suisses se faisaient entre elles et qui donnait de sérieux avantages aux négociants japonais qui apprirent vite à en profiter.

L'historien japonais Shinya Sugiyama en a fait récemment une bonne analyse: «Competition among Western merchants for business with the small number of Japanese merchants in a position to obtain silk for export put the former in a disadvantageous position. It was a seller's market from which ultimately worked in favour of Japanese merchants.»⁶³

Tous les rapports consulaires mentionnent les mille manières que les négociants japonais utilisaient pour faire baisser les prix. Il est vrai qu'ils étaient bien aidés par l'étroitesse de vue des Européens. Dans ce domaine les horlogers suisses montrèrent un exemple lamentable en acceptant même de vendre à crédit pour arracher des affaires à leur collègues. La faillite d'un commerçant en horlogerie japonais à la fin de l'année 1885 coûta fort cher aux Suisses qui cherchèrent à travailler contre la tradition.⁶⁴ «Business was usually transacted in cash because of a wholly mutual lack of trust.»⁶⁵

S. Sugiyama souligne les conséquences de l'absence de la vente à crédit que les horlogers suisses avaient tentée d'introduire. Son point de vue se retrouve dans des rapports commerciaux suisses: «Any Japanese merchant who wished to purchase import goods therefore required a certain amount of capital and the market was inevitably closed to those with small capital, who were unable to

62 AFS E 2400 Osaka, Rapport pour l'année 1878, p. 434–435.

63 Shinya Sugiyama, op. cit., p. 10–11.

64 Journal Suisse d'Horlogerie (JSH), No 4, octobre 1886, p. 124–125.

65 S. Sugiyama, op. cit., p. 9. A quoi le consul Wolff aurait ajouté: «avoir une réclamation à formuler contre un Japonais équivaut, dans la plupart des cas, à la certitude d'une perte totale» JSH, No 4, octobre 1886, p. 125.

raise sufficient money for purchasing. The number of buyers was therefore limited and the business in imports had to be done inflexibly and on a limited scale. Money exchange dealers lent funds, presumably gained from foreign trade, to import merchants who required cash.»⁶⁶

Dans ces circonstances l'on comprend mieux la nécessité d'être sur place et de nouer des contacts étroits avec les marchands des ports comme le firent les maisons suisses installées à Yokohama comme Favre-Brandt, Edouard Bavier, Ernest Borel, Courvoisier & Cie et surtout Siber Brennwald.⁶⁷

Aux relations commerciales il faut ajouter les relations culturelles. Nous avons noté que des Suisses furent invités à travailler au Japon qui pratiquait une politique de hauts salaires pour attirer les étrangers. Les experts occidentaux pouvaient recevoir des sommes douze fois plus élevées que les fonctionnaires japonais. Pendant la période 1870–1891, le salaire réservé aux étrangers ne descend jamais en dessous de 50 yen par mois, alors que 25% des fonctionnaires japonais ne touchent que 10 yen par mois et 55% d'entre eux 15 yen par mois; un quart des Occidentaux, employés par le gouvernement touchent un revenu mensuel variant entre 50 et 200 yen et 7% d'entre eux ont un salaire compris entre 500 et 1'000 yen par mois.⁶⁸

Si les Suisses semblent quasi inexistant dans ces statistiques couvrant les années 1870–1891, il n'en est pas de même des Japonais qui sont envoyés par le gouvernement pour étudier à l'étranger. De 1868 à la fin du siècle, des milliers d'étudiants et de fonctionnaires feront des stages d'un à trois ans en Amérique et en Europe.⁶⁹

Les historiens japonais mentionnent la Suisse dans leur statistique des pays d'accueil même s'il ne s'agit que de 2, 3 ou 4 étudiants qui travaillent dans

66 S. Sugiyama, op. cit., p. 10.

67 Siber Hegner 1864–1965 ..., Zurich 1965, retrace en détail l'évolution de la maison au Japon et en particulier le rôle d'Arnold Wolff qui entre dans la société en 1869.

68 Pham-Van-Thuan, op. cit., p. 165–168. Plus tard, en octobre 1900, le Professeur Louis Bridel (1852–1913) Suisse de Paris, sera appelé à enseigner le droit français à l'Université de Tokyo. (D. H. B. S., vol. II, p. 298).

69 Id., p. 170 ss. donne chiffres, tableaux et graphiques sources à l'appui.

l'Engineering (mechanics, civil engineering, manufacture of steel and electricity).⁷⁰

Moriyoshi Ohno, fils d'un grand horloger, entra à l'école d'horlogerie de Genève en septembre 1877 et, diplômé trois ans plus tard, il fit un bref stage chez Patek Philippe & Cie à Genève. En 1885, les deux jeunes fils de marchands de montres de Tokyo, Taichi Mizuno et Jizaburo Takenouchi, entrèrent à l'Ecole d'horlogerie du Locle sur la recommandation de MM. Favre-Brandt de Yokohama. Malgré les échecs de leurs projets de créer des entreprises horlogères au Japon «ils n'en eurent pas moins une grande influence sur l'évolution de l'industrie horlogère nippone. C'est à eux que revient le mérite d'avoir montré le chemin à suivre.»⁷¹

L'organisation de l'Ecole Polytechnique de Zürich, fondée en 1854 et dont les cours s'ouvrirent en automne 1855, sembla attirer l'attention des Japonais:

«... Dyer's College did provide, from 1873–86, an elite of Japanese students, as well as their technical assistants, with an entrée into the modern world of nineteenth-century technology.

The organization of the College was based on that of the Polytechnic of Zurich. Both Hugh Matison and Ito Hirobumi agreed that it was so. Yamao Yozo, later Minister of Works, also insisted that the inspiration came from Zurich.»⁷²

La situation changea assez brutalement dans la dernière décennie. Il est surprenant de voir avec quelle rapidité le Japon se libéra de la dépendance de l'assistance technique occidentale. Edmond Rochette, consul général de Suisse au

70 Watanabe Minoru, «Japanese students abroad and the acquisition of scientific and technical knowledge», in Society, Science and Technology in Japan – Journal of World History, vol. IX, 2, 1965, p. 277, 280, 282 ss.

71 Ryuji Yamaguchi, «Historique de l'industrie horlogère japonaise» in La Suisse Horlogère, No 40, 15 octobre 1970, p. 1536 et Katsuji Takagi, L'évolution du commerce horloger entre le Japon et la Suisse, in Ibid. p. 1568.

72 Olive Checkland, The Scots abroad. Labour, Capital and Enterprise 1750–1914. London, Croom Helm, 1985, p. 262 (The Scots in Meiji Japan 1868–1912, p. 251–271) cf. aussi Watanabe Minoru, op. cit., p. 272. Nakayama Shigeru, «The role played by universities in scientific and technological development in Japan», in Society, Science and Technology in Japan – Journal of World History, vol. IX, 2, 1965, p. 345.

Japon, se plaint de ce revirement dans son rapport sur l'année 1891, daté du 6 mai 1892: «Jusqu'à l'année dernière, les ministères, l'armée, les administrations et les entreprises japonaises avaient à leur service un certain nombre d'étrangers, maintenant on les renvoie presque tous ... Il y a une réaction très marquée contre les étrangers ...»⁷³

Pour les auteurs japonais, ce désir de se passer de la tutelle scientifique occidentale s'inscrit dans un projet de développement économique longuement mûri.

8. La naissance de l'horlogerie japonaise et la lente conquête de son indépendance

Dans son bref historique de l'industrie horlogère japonaise⁷⁴ Ryuji Yagamuchi la divise en six périodes:

1. 1549–1578: importation d'horloges mécaniques européennes
2. 1579–1638: copie d'horloges européennes par des horlogers japonais
3. 1639–1861: japonisation des modèles européens sous le nom de «wadokei»
4. 1862–1891: début de l'industrialisation horlogère
5. 1892–1945: développement de l'industrie horlogère
6. 1945–1969: apparition des produits horlogers japonais sur le marché mondial.

Notons que pour la troisième période, la proscription du christianisme en 1638 et l'interdiction faite aux étrangers d'accéder au Japon expliquent le retard pris par l'horlogerie indigène coupée de tout apport extérieur.

Les véritables débuts de l'industrialisation horlogère japonaise couvrent le dernier tiers du XIXe siècle quand les artisans japonais prennent l'initiative d'aller se former en Hollande et en Suisse. De retour au Japon, les Ohno,

73 AFS E 2400 Yokohama.

74 Ryuji Yagamuchi, Historique de l'industrie horlogère japonaise in *La Suisse Horlogère* No 40, 15 octobre 1970, p. 1535–1537 et Erich Pauer, Traditional Technology and its impact on Japan's Industry during the early Period of the Industrial Revolution in Pre-Conditions to Industrialization in Japan ... Berne 1986 (9th International Economic History Congress).

Mizuno et Takenouchi échouèrent dans la plupart des entreprises qu'ils créèrent. «The technology gap between Japan and the West was a gap between handicraft and mass production – so wide and so deep that the Japanese entrepreneurs who hoped to produce clocks and watches to compete with imports had no choice but to introduce the same machines and apply the same mass production methods as those used in the West.»⁷⁵

Le professeur Uchida décrit clairement la réaction japonaise face aux difficultés de la mécanisation: «Machine tools and availability of skilled workers were crucial to the modern system of clock and watch production. The machine tools which were useful for the production of the modern clock had been introduced in the 1870s at three government factories – the Tokyo Armory, the Osaka Royal Mint, and the Telegraph Office (Tokyo) – and a considerable number of technicians were trained there in the 1880s. These people provided much of the know-how and the manpower upon which the indigenous clock industry was built.

It should not be assumed, however, that the craftsmen who made the Japanese clocks had nothing to do with the rise of the modern clockmaking industry. In fact they played a key role. There was, for example, Ono Norichika, who was chosen by the shogunal government before the Restoration to go to the Netherlands and study Western watchmaking. After his return the new government appointed him foreman of the machine shop at the Osaka Mint where he made standard balances and occasionally clocks as well. In 1880 he took up a plan to build the first watch factory in Osaka in collaboration with his son, who had studied watchmaking in Switzerland, but the project was never realized. Another maker of Japanese clocks who was retrained as a mechanic and hired by the Tokyo Telegraph Office was Tanaka Seisuke, a relative and pupil of the brilliant clockmaster Tanaka Giemon. He was sent by the government to attend the Vienna Exposition in 1873 and to order machine tools for the Telegraph Office. After working as a mechanic nearly twenty years he taught clockmaking techniques at the vocational education center in Himeji (south of Kobe).

75 Hoshimi Uchida, *The Growth of Japan's Watchmaking Industry, in Entrepreneurship – The Japanese Experience*, Kyoto, PHP Institute, 1983, p. 14.

The careers of these two men show the links between traditional clock craftsmen, government-owned enterprises and the introduction of machine tools, and modern clockmaking established in the early Meiji period. Traditional clockmasters were not directly transformed into modern clockmakers, but approached mechanical clockmaking after studying in Western countries and being trained under European mechanics hired as advisors by Japanese government-owned factories.

The first successful maker of modern clocks was Hayashi Ichibei, who founded a factory called Jiseisha in Nagoya in 1888. The largest clock merchant in that city, he had greatly prospered from his dealings with foreign tradesmen in Yokohama, and decided to invest his profits in the attempt to manufacture the same type of wall clocks as were being imported. But mass production of clocks using machine tools proved no easy task ...

Hayashi's clockshop began with 40 workers. The factory rapidly expanded until in the single year of 1892 it produced more than ten thousand clocks turned out by 323 employees. Jiseisha had become a large corporation with a considerable volume of production by the time Japanese industry was taking off.»⁷⁶

Tous les auteurs s'accordent à reconnaître l'importance du rôle joué par Kintaro Hattori dans le démarrage de l'horlogerie japonaise: «Hattori Kintaro began his career as an apprentice in a clockshop; in 1881 he opened his own business, purchasing watches from foreign tradesmen in Yokohama and selling them to retailers. He was very successful in the trade, by the 1890s importing watches directly from Switzerland and the United States. In 1892 he set up a clock factory called Seikosha, at first manufacturing only wall clocks under the direction of the ingenious silversmith and pious Christian, Yoshikawa Tsuruhiko, who had invented a spiral grooving machine for watch cases.

By 1894, only seven years after Jiseisha had started operations, domestic production of clocks totalled 220'000, and their lower prices quickly drove down the market share of imported clocks. Japanese clockmakers were even beginning to channel their products into exports to China.

The growth of output continued amid intense competition among domestic companies in price and quality, leading to the bankruptcy of manufacturers in Osaka and Kyoto during the depression of the first decade of the 1900s. The factories in Nagoya and Seikosha in Tokyo survived ...

76 Id., p. 15.

Seikosha also began producing alarm clocks and pocket watches, whose production in Japan had previously been considered impossible ...

In order to make alarm clocks it was necessary to develop techniques for plating the case, and especially important, to set a system for mass production of small-sized movements. The latter was finally made possible when Hattori purchased a complete set of machines for mass production of clock parts in Germany during his tour of Europe and the U. S. in 1899–1900. Improvements were made on the imported machines, and efforts continued to manufacture all parts within the Seikosha factory.

... During World War I Britain and France ordered large numbers of alarm clocks from Japan in place of Germany, raising Seikosha's annual production sharply to 500'000'600'000. After that, however, production declined to its pre-war level, while emphasis gradually shifted to the production of pocket watches and wristwatches.»⁷⁷

La fabrication des montres de poche connut de nombreux obstacles face à la concurrence suisse et américaine. Les premières tentatives se soldèrent par des échecs que Paul Ritter, consul suisse à Yokohama se plaît à souligner dans son rapport de 1898: «Osaka Watch Co. a pour ainsi dire complètement abandonné la montre de poche ... l'Entreprise a fait un fiasco complet et l'argent engagé est perdu.

La fabrique de Tokyo Nihon Watch Co. se trouve également dans une situation précaire.»⁷⁸

Soulignons que l'Osaka Watch Co. avait racheté en 1895 «a complete set of watchmaking tools from a recently bankrupt American firm» et que son directeur américain E. H. Wheeler s'était entouré d'experts étrangers.

«It was Seikosha that finally succeeded in establishing a viable watchmaking business in Japan. Hattori invested his profits from sale of imported watches into clockmaking, and when this, in turn, showed a profit, he diverted the surplus into making watch cases, which soon constituted a large part of the revenue from his business as a whole.»⁷⁹

77 Id., p. 16–17.

78 AFS E 6/40 Pour plus de détails, cf. Uchida, H. op. cit., p. 17.

79 H. Uchida, op. cit., p. 17–18.

Tableau 7: Production horlogère japonaise d'articles de gros et de petit volumes

Année	Nombre de pièces			Valeur (Yen)		
	Montres et mouvements	Articles de gros volume	Total	Montres et mouvements	Articles de gros volume	Total
1905	13 771	370 465	384 176	43 682	865 544	909 226
1906	25 360	651 547	676 907	90 668	1 499 325	1 589 993
1907	28 410	593 294	621 704	101 608	1 472 365	1 573 973
1908	34 420	577 034	611 454	112 496	1 064 022	1 176 518
1909	53 769	605 327	659 096	175 235	1 111 407	1 286 642
1910	54 136	673 685	727 821	198 507	1 339 568	1 538 075
1911	50 055	861 373	911 428	216 600	1 617 174	1 833 774
1912	60 849	869 393	930 242	252 261	1 539 571	1 791 832
1913	88 100	838 007	926 107	328 550	1 538 029	1 866 579
1914	102 608	722 827	825 435	390 918	1 270 735	1 661 653
1915	124 500	868 936	1 011 436	460 650	1 299 185	1 759 835
1916	134 212	876 624	1 010 836	499 594	1 483 228	1 982 822
1917	162 955	982 193	1 145 148	412 384	1 886 653	2 499 037
1918	211 718	1 007 342	1 219 060	1 074 736	2 875 732	3 950 468
1919	262 173	1 041 071	1 303 244	2 621 704	4 305 945	6 927 649
1920	330 527	980 963	1 311 490	3 822 103	3 801 437	7 623 590
1921	372 102	1 029 709	1 401 811	3 942 782	3 519 014	7 461 796
1922	277 202	1 227 049	1 504 251	2 622 498	4 681 778	7 304 276
1923	17 048	665 105	682 153	72 423	3 541 805	3 614 228
1924	329 784	725 595	1 055 379	1 209 493	4 143 294	5 352 787
1925	28 003	1 128 358	1 156 361	282 482	4 671 995	4 874 477
1926	399 566	1 421 776	1 821 342	1 928 334	6 256 990	8 185 324
1927	104 771	1 670 006	1 774 777	976 043	5 456 862	6 432 905
1928	78 097	1 561 015	1 639 112	866 169	5 190 843	6 057 012
1929	238 236	1 745 643	1 983 879	1 365 932	5 145 094	6 511 026
1930	600 000	1 650 292	2 250 292	3 360 000	4 547 000	7 907 000
1931	636 654	1 366 548	2 003 202	3 484 000	3 107 000	5 591 000
1932	794 424	1 492 257	2 286 681	3 878 000	2 797 000	6 675 000
1933	789 996	1 793 242	2 583 238	4 087 000	4 410 000	8 497 000
1934	1 014 216	2 656 687	3 670 903	5 995 000	5 960 000	11 955 000
1935	1 229 856	2 953 123	4 182 979	7 065 000	6 767 000	13 832 000
1936	1 557 672	3 306 738	4 864 410	9 485 000	7 636 000	17 121 000
1937	1 530 000	3 583 924	5 113 924	10 180 000	11 048 000	21 228 000
1938	1 562 004	2 251 689	3 813 693	10 165 000	9 697 000	19 862 000
1939	1 634 004	1 749 754	3 383 758	11 132 000	9 083 000	20 215 000
1940	1 746 958	1 676 763	3 423 721	12 340 000	10 852 000	23 192 000

Source: Ryuji Yamaguchi, Historique de l'industrie horlogère japonaise, in: La Suisse Horlogère No 40, 15 octobre 1970, p. 1538.

La ténacité d'Hattori porta ses fruits à long terme, il n'hésita pas à supporter des années de pertes pour développer la division du travail et il profita de ses voyages à l'étranger pour acquérir des machines perfectionnées.

K. Hattori illustre bien le passage du commerce à la production, ce sont les profits du négociant qui ont permis la naissance et le rapide développement de l'entreprise de production au début du siècle.

«Watch production at Seikosha rose from 2,000 pieces per month in 1903 to 17,400 per month in 1918. With the failure of the Osaka Watch Co. and the Nihon Watch Co., Seikosha remained the only watch factory east of the Suez Canal as late as the end of World War I.»⁸⁰

En 1922, la production de montres bracelets est lancée; en 1930 la production horlogère totalise déjà 2,2 millions de pièces pour atteindre 5,1 millions de pièces en 1937, année qui marque l'apogée du développement. Dès 1938, la production baisse d'un quart avant de descendre en-dessous de 3 millions de pièces produites en 1941. Durant la guerre, l'industrie horlogère fut entièrement convertie à des fins militaires.

Le tableau des principales entreprises horlogères japonaises se présente comme suit:

1. Seikosha Clock Factory (K. Hattori & Co., Ltd. S. A.) qui commença à fabriquer des horloges en 1892. En 1937, son département des montres se détacha de celui des horloges pour devenir une compagnie indépendante sous la raison sociale de Daini-Seikosha S. A.
2. Osaka Watch Manufacturing Co. S. A. (1899–1902) est issue de la compagnie nippo-californienne Otay Watch. Elle fut la première à fabriquer au Japon des montres de poche en séries industrielles.
3. Aichi Clock & Electrical Instrument Company S. A. (Aichi Doke Denki K. K.) fabrique des horloges des compteurs à eau, des compteurs à gaz et autres instruments électriques depuis 1892.
4. Meiji Clock Company S. A. construit des horloges depuis 1895.
5. Owari Precision Industry Company S. A. construit des horloges depuis 1895.
6. Nippon Pocket Watch Manufacturing Company (1898–1901) fabriquait de montres de poche.

80 Id., p. 18.

7. Ricoh Watch Company S. A. est issue de Takano Precision Industry Co. S. A. et fabrique des articles horlogers de petit et de gros volumes depuis 1900.
8. Née en 1918, Citizen Watch Co. Ltd. S. A. fabrique des montres depuis 1930.
9. Tokyo Clock Manufacturing Company S. A. fabrique des horloges depuis 1918.
10. La faillite de Toyo Clock & Watch Manufacturing Company S. A., fondée en 1920, a abouti à la création de deux compagnies: Orient Watch Co. S. A. qui est une des filiales de Seikosha, pour les montres et Toyo Clock Industrial Co. S. A. pour les articles de gros volume.
11. Eikosha Clock & Watch Factory S. A. (1925–1949) fabriquait des horloges et des montres.⁸¹

De 1905 à 1939, la production horlogère japonaise sera multipliée par dix en nombre de pièces et par vingt ad valorem en yen comme le montre le tableau établi par R. Yagamuchi.⁸²

9. L'horlogerie suisse domine le marché japonais

La modestie n'a jamais caractérisé les horlogers suisses. Persuadés de leur excellence ils ont cru qu'ils étaient les seuls capables de fabriquer de bonnes montres. Au lieu d'unir leurs forces il se livrèrent entre eux une concurrence acharnée qui porta préjudice à la réputation de qualité du «Swiss Made» avant la lettre.

Dans les dernières décennies du XIXe siècle, les horlogers suisses tiennent environ le 80% du marché japonais. Forts de leur monopole, ils ne s'inquiètent pas du changement des mentalités qui s'opère au Japon, même s'ils sont finalement obligés de s'adapter au goût des Japonais: «Le Japonais qui achète une montre en or la veut de gros calibre (21–23 lignes) et à forte boîte de 18 à 20 karats. Il veut aussi qu'elle soit munie du poinçon fédéral de contrôle (l'Helvétie) bien connu et apprécié au Japon. On a tenté d'introduire sur le

81 R. Yagamuchi, op. cit., p. 1536.

82 Id., p. 1538.

marché des montres 14 karats, mais elles n'ont pas trouvé d'écoulement. Les femmes japonaises ne portent pas encore la montre ...»⁸³

Après avoir souligné la déconfiture des entreprises horlogères japonaises, Emile Bonjour, chef de la chancellerie fédérale, qui tire ses renseignements de la consultation des principaux exportateurs suisses, ne craint aucune concurrence sur place: «Les Japonais n'ont pas les aptitudes nécessaires pour devenir de bons horlogers. Si ces fabriques faisaient appel à des ouvriers américains ou européens, elles devraient leur payer des salaires élevés, de sorte que, abstraction faite de la question de qualité, les produits qui sortiraient de leurs mains reviendraient à un prix plus élevé que ceux importés d'Europe».⁸⁴

Selon ce rapport adressé aux autorités fédérales, la suprématie de l'horlogerie suisse, dont les exportations couvraient 86% du marché total en 1896, n'étaient pas menacée. Le point de vue officiel est loin de faire l'unanimité, le consul suisse à Yokohama, Paul Ritter, se montre plus pessimiste; il s'inquiète de la mauvaise qualité des montres suisses exportées, due à la concurrence que les fabricants suisses se font entre eux. Le fin connaisseur de l'empire nippon n'a pas le même mépris pour la main d'œuvre japonaise qu'il décrit comme habile, délicate et surtout bon marché.

La situation change brutalement à la fin du siècle dernier. Paul Ritter alerte les milieux concernés dans son volumineux rapport de 1901 où il souligne la chute des exportations suisses,⁸⁵ dont la valeur dégringole de 2,4 millions de yen en 1898 à 228 161 en 1899, le Japon ayant cessé d'acheter des montres quasiment du jour au lendemain. Il dénonce les tares du commerce horloger: «... la contrebande, pour échapper aux nouveaux droits de douane prévus dans le traité de 1896 et aussi le développement d'un nouveau commerce direct entre Suisses et Japonais qui faisait une rude concurrence aux intermédiaires établis dans l'archipel. Selon le consul, "le commerçant japonais est déloyal et chicaneur, la juridiction difficultueuse, longue et chère"; les intérêts commerciaux des Suisses semblaient donc bien menacés. De nombreuses maisons de commerce – comme celle des frères Schneider ainsi que Herb & Cie – firent faillite. Elles durent mettre en vente sur le marché japonais un important stock de

83 AFS E 6/40 Erich Bonjour, Horlogerie au Japon, 8 p. dactyl.

84 Ibid.

85 AFS E 6/40 Paul Ritter. Commerce de l'horlogerie au Japon. 18 fol. dactyl., dont les extraits sont publiés dans la F. O. S. C.

montres à liquider. Et, phénomène également nouveau, les horlogers américains réussirent leur percée au Japon.»⁸⁶

Plus attentifs aux goûts japonais que les horlogers suisses, les Américains réussirent à répondre à une demande qui avait changé à la barbe des Suisses. Les montres américaines plus petites supplantent les grosses pièces suisses. Alors que les Suisses expédient surtout des produits terminés, les Américains, champions pour déjouer les taxes douanières, envoient les mouvements et les boîtes séparées. L'uniformité et la simplicité de leurs calibres facilitent le remontage des montres à Yokohama.

La part de la Suisse à la valeur des importations japonaises de produits horlogers passe de 86% en 1896, à 76% en 1898 et à 55% en 1900, le creux de la vague étant atteint en 1902 avec 47%. En quelques années, les horlogers suisses vont perdre leur situation dominante au profit de leurs concurrents américains d'une part et, au fil des années, par la reconquête des horlogers japonais de leur propre marché.

10. La révision des traités de commerce en 1896 et 1911

Au cours des quelques décennies qui précèdent la Première guerre mondiale les autorités fédérales et les milieux économiques suisses suivent de près la grande vague d'expansion coloniale à la recherche de matières premières et de nouveaux marchés. Si la Suisse ne participe pas à la grande politique internationale, les milieux économiques revendiquent le soutien de l'Etat pour la défense des intérêts commerciaux suisses dans le monde. Le Vorort (Association patronale faîtière) finance une enquête sur les relations économiques avec le Japon en mai 1896.⁸⁷ Les rapports les plus détaillés sont de la plume du consul suisse à Yokohama Paul Ritter. Le Japon ayant aboli le système de juridiction consulaire et adopté une législation tarifaire protectionniste, les Suisses se voient dans l'obligation de négocier un nouveau traité de commerce en novembre 1896.⁸⁸ Les droits d'entrée au Japon furent augmentés pour améliorer les

86 Paul Ritter, op. cit. et Jean-Marc Barrelet, op. cit., p. 164.

87 AFS E 13 (B) 204.

88 Sur ces négociations cf. la correspondance de Paul Ritter de 1896 et ss AFS E 2001 (A) et un rapport du Département du commerce et de l'industrie ... du

finances publiques et favoriser le développement des industries indigènes. Le tarif instituait des droits de 8% à 10% pour les articles d'usage courant et de 15% à 20% pour les objets de luxe. Les produits horlogers furent taxés plus lourdement: 30% pour les montres en or, 25% pour celles en argent et 15% pour les mouvements. Ils furent portés par la suite, à partir du 1er octobre 1906 à 50% pour les montres or et 40% pour les deux autres catégories. Les mesures protectionnistes favoriseront l'introduction au Japon des mouvements séparés des boîtes qui seront ensuite assemblés sur place. Les plaintes des horlogers suisses n'aboutirent à aucun changement.⁸⁹

Cette même année 1906, après de longues et nombreuses hésitations la Suisse ouvre finalement une légation à Tokyo. Paul Ritter, ancien consul à Yokohama dès 1892, sera le premier représentant diplomatique de la Suisse dans l'empire nippon, en Chine et en Corée.⁹⁰ Cette mesure marque l'importance prise par le Japon dans les relations commerciales de la Suisse avec l'Asie orientale même si, en réalité, les échanges commerciaux réciproques ne représentent qu'à peine 1% de l'import-export entre les deux pays comme le montre le tableau des statistiques du commerce extérieur entre la Suisse et le Japon.

En avril 1910, le Japon prépare de nouveaux tarifs qui frappent le textile, le lait condensé, les couleurs de goudron et les montres entre autres produits, dont la liste est donnée en annexe du ménage du Conseil fédéral.⁹¹ Le 21 juin 1911 les deux pays signent un nouveau traité d'établissement et de commerce prévu pour douze ans. Reconduit tacitement il résistera à l'épreuve du temps puisqu'il était encore en vigueur en 1964.

Du début du siècle à la fin de la première guerre mondiale, la balance commerciale suisse fut passive à l'exception des années 1905 à 1908. Durant

20 novembre 1896 sur l'avenir des relations commerciales entre la Suisse et le Japon (AFS E.2001 (A)). Cf. aussi le Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant le traité d'amitié, d'établissement et de commerce conclu avec le Japon, le 10 novembre 1896 in F. F. 1896, No 51, p. 812–843.

89 La Fédération Horlogère No 47, 13 juin 1897.

90 Yves Collart, Marco Durrer et Verdiana Grossi, les relations extérieures de la Suisse à la fin du XIXe siècle ... in Etudes et Sources, Berne 1983, No 9, p. 117.

91 F. F. No 32, 9 août 1911, p. 1193–1230.

Tableau 8: *Statistiques du commerce extérieur entre la Suisse et le Japon (1899 à 1939) exprimées en millions de francs*

	Imp. Japon en Suisse	Exp. Suisse au Japon	Tot. imp. Suisse	Tot. exp. Suisse	% import. Japon	% export. Suisse
1900	9.9	10.6	1111.1	836.1	0.9	1.3
1901	8.7	6.	1050.	836.6	0.8	0.7
1902	8.6	5.6	1128.5	874.3	0.8	0.6
1903	7.4	7.3	1196.2	888.5	0.6	0.8
1904	8.2	6.7	1240.1	891.5	0.7	0.8
1905	8.5	10.9	1379.9	969.3	0.6	1.1
1906	12.7	16.3	1469.1	1074.9	0.9	1.5
1907	10.7	11.4	1687.4	1152.9	0.6	1.
1908	8.1	10.	1487.1	1038.4	0.5	1.
1909	11.8	8.3	1602.1	1097.7	0.7	0.8
1910	12.6	7.5	1745.	1195.9	0.7	0.6
1911	15.6	9.4	1802.4	1257.3	0.9	0.7
1912	15.7	8.5	1979.1	1357.6	0.8	0.6
1913	19.3	8.8	1919.8	1376.4	1.	0.6
1914	9.6	6.2	1478.4	1186.9	0.6	0.5
1915	19.6	6.6	1680.	1670.1	1.2	0.4
1916	20.4	11.5	2378.5	2447.7	0.9	0.5
1917	33.2	13.5	2405.1	2323.	1.4	0.6
1918	73.7	21.3	2401.5	1963.2	3.1	1.1
1919	61.6	30.5	3533.4	3298.1	1.7	0.9
1920	32.6	48.3	4242.8	3277.1	0.8	1.5
1921	10.9	53.4	2296.3	2140.1	0.5	2.5
1922	24.5	41.8	1914.5	1761.6	1.3	2.4
1923	9.7	61.7	2243.1	1760.2	0.4	3.5
1924	34.5	67.1	2504.5	2070.1	1.4	3.2
1925	20.	47.2	2633.1	2038.7	0.8	2.3
1926	16.1	56.	2414.5	1836.5	0.7	3.1
1927	27.2	42.9	2563.8	2023.3	1.1	2.1
1928	26.4	55.9	2719.4	2133.	1.	2.6
1929	12.4	44.8	2730.9	2097.9	0.5	2.1
1930	9.9	33.9	2563.8	1762.4	0.4	1.9
1931	7.1	25.2	2251.2	1378.8	0.3	1.8
1932	6.6	15.6	1761.7	801.	0.4	1.9
1933	4.3	9.4	1594.5	852.8	0.3	1.1
1934	5.8	9.	1434.5	844.3	0.4	1.1
1935	6.5	11.6	1283.3	822.	0.5	1.4
1936	7.8	12.2	1266.3	881.6	0.6	1.4
1937	15.1	20.6	1807.2	1286.1	0.8	1.6
1938	12.	32.9	1606.9	1316.6	0.7	2.5
1939	11.8	13.3	1889.4	1297.6	0.6	1.

Source: Annuaire statistique de la Suisse.

N. B.: Avant 1900, les chiffres du Japon étaient inclus dans ceux du commerce suisse avec l'Asie orientale. En 1900, pour comparer, ces chiffres sont de 18,9 pour les importations de l'Asie orientale en Suisse et de 17,6 pour les exportations suisses en Asie orientale.

ces quatre années, l'importance des exportations horlogères permit à la Suisse d'avoir une balance commerciale active comme le montre le tableau de l'évolution des échanges commerciaux entre la Suisse et le Japon de 1899 à 1910, publié dans la Feuille Fédérale Suisse No. 32, du 9 août 1911, aux pages 1205 et 1206. C'est durant la guerre que le déficit commercial fut le plus accusé pour la Suisse qui cherchait, à tout prix, à se procurer sur le marché japonais des matières premières devenues rares ailleurs de même que des denrées alimentaires dont elle manquait.

Cette guerre offre au Japon des opportunités exceptionnelles que les industriels sauront utiliser. Certes, les conditions de démarrage («take off») existaient dès la fin du XIXe siècle, mais elles furent accélérées par la première guerre mondiale qui offre à l'économie japonaise l'occasion de diversifier ses activités comme le souligne Ferdinand de Salis:

«Si l'exportation des métaux a pris un si grand essor, c'est par suite des demandes des pays belligérants. Après les métaux viennent les machines dans l'ordre d'importance de l'augmentation des exportations. Avant la guerre, le Japon importait les machines et les instruments, qui constituaient une des catégories importantes de son importation. Mais depuis environ un an (ce rapport date du 28 juin 1917) la situation a changé: le Japon est devenu exportateur de machines ...»⁹² Deux ans plus tard, le même auteur relève le véritable talent des Japonais qui sont capables d'imiter ou de copier toute la production étrangère.

Le rapport suivant du 13 juillet 1917, mentionne la poursuite de cette période de prospérité et «l'ensemble des conditions exceptionnellement favorables qui stimule l'activité économique à un degré inconnu jusqu'ici».

Les exportations japonaises en Suisse vont croître rapidement: 20,4 millions de francs suisses en 1916, 33,2 millions en 1917 et 73,7 millions en 1918, année durant laquelle la Suisse n'exporte au Japon que pour 21,3 millions (cf. Tableau 8). La situation se retournera brutalement avec la crise des années vingt et la balance commerciale suisse deviendra active durant l'entre-deux-guerres.

Terminons par une remarque prudente concernant les chiffres des échanges commerciaux qui varient considérablement selon le point de vue de l'observa-

92 AFS. Tokyo Notices économiques sur le Japon in Rapports commerciaux de légations et consulats suisses de l'année 1917. Berne 1918, p. 85.

teur comme le rappelle, une fois de plus, le chef de la légation suisse à Tokyo: «... les statistiques commerciales japonaises donnent une idée absolument fausse des relations commerciales entre la Suisse et le Japon. En comparant les statistiques suisses et japonaises, il apparaît que les exportations du Japon en Suisse, dans les années 1906, 1907 et 1908 ont été environ 218 fois, 66 fois et 70 fois plus considérables d'après les statistiques suisses que d'après les statistiques japonaises. De même les importations suisses au Japon sont plus fortes à teneur des statistiques suisses, bien que la différence dans ce cas soit moins considérable.»⁹³

C'est la raison qui nous a amenés à prendre nos chiffres dans la seule source helvétique pour éviter des comparaisons aberrantes.

11. Conclusion

La Suisse a toujours vécu de ses capacités d'exporter. Sans accès à la mer, privés de matières premières, les Suisses vendent leurs produits manufacturés dans le monde entier. Dans le sillage de l'expansionnisme des Américains et des principaux pays européens, les marchands et industriels suisses surent tirer profit de l'ouverture du marché japonais.

Les pionniers, suivant l'exemple de leurs prédecesseurs en Chine dans la première moitié du XIXe siècle, s'installèrent à Yokohama dans des conditions difficiles. Le développement des relations commerciales suisses avec le Japon est directement lié à cette présence de quelques hommes suivis des premières sociétés à s'implanter dans les ports japonais.

Les autorités politiques suisses furent poussées par les milieux économiques à ouvrir des consulats à Yokohama en 1864, à Osaka en 1870, puis une légation en 1906 à Tokyo. Les rapports annuels et la correspondance des consuls d'abord, des chefs de légation ensuite forment un corpus documentaire, dont la valeur dépend directement de leur auteur. Ils donnent une version du Japon et des Japonais un peu stéréotypée avec quelques clichés, dont l'étude mériterait d'être approfondie. Le contraste des cultures et des mentalités ne facilitent guère les relations d'affaires. Les Suisses ont quelque peine à accepter l'effort

93 AFS. E 2400 Tokyo 1–4. Rapport de la légation suisses à Tokyo pour l'année 1909, p. 31–32.

incessant des Japonais pour tenter de ne plus dépendre des techniques étrangères: «... le Japonais est ambitieux et voudrait tout faire par lui-même. Tant qu'il ne le saura pas, son aversion contre ce qui provient de l'étranger continuera; elle ne cessera qu'au moment où ayant acquis pleine confiance en lui-même et sachant qu'il est en mesure de concourir avec les produits de l'étranger ...»⁹⁴

Cette version prophétique se réalisera après des décennies d'imitation qui irritaient nos représentants: «Dans la mentalité japonaise, la notion de <contrefaçon> est totalement différente de ce qu'elle est dans nos pays occidentaux. Copier un modèle, reproduire une oeuvre d'art, plagier une idée, pour un Japonais, c'est faire honneur à celui qui en est le créateur ... C'est à cause de cette mentalité si différente qu'il y a lieu d'accorder une attention soutenue aux dangers que courent nos maisons suisses de voir leurs produits imités ou contrefaits par des fabricants japonais ...»⁹⁵

Il n'est pas inutile de rappeler que les Japonais imitèrent les produits manufacturés suisses avec les machines que les Suisse n'hésitèrent pas à leur vendre. Et en 1919 les Japonais pouvaient se passer des principales machines- outils occidentales qu'ils fabriquaient eux-mêmes sur la base des meilleurs modèles.

Aussi mouvementées qu'elles furent, les relations commerciales entre les deux pays restèrent marginales puisque, à l'aune helvétique, elles oscillèrent autour de 1% des échanges commerciaux jusqu'à la première guerre mondiale.

94 Id., p. 28.

95 AFS. E 2400 Tokyo 5. Walther Thurnheer, Rapport de la légation suisse au Japon ... 1937, p. 32.